

- 3.11 Carburant utilisé : gasoil.
- 3.12 Réservoir de carburant.

	Série droit	En option droit		
3.12.1 Emplacement :	70	90	117	183
3.12.2 Capacité (litres) :	60*	80	100	160
3.12.3 Poids du réservoir plein (kg)				

(* Le poids du réservoir de série est inclus dans le poids à vide du véhicule en ordre de marche indiqué au point 2.8.
Après carrossage, il sera vérifié qu'il n'existe pas de partie saillantes ou coupantes à proximité des réservoirs.

- 3.13 Mode d'alimentation du moteur : injection directe par Common Rail.
- 3.14 Type de filtre à air : à sec.
- 3.15 Allumage : par compression.
- 3.16 Tension d'alimentation des circuits électriques : 24 V.
- 3.17 Dispositif antiparasitage : oui.
- 3.18 Refroidissement du moteur : par circulation d'eau forcée et radiateur avec ventilateur viscostatique.
- 3.19 Nombre de silencieux d'échappement : 1.
- 3.20 Niveau sonore au point fixe.
- 3.20.1 Valeur du niveau sonore dB(A). Moteur :

	(.13)	(.15)
a)	86	85
b)	86	86
c)	85	85
- 3.20.2 Régime de rotation correspondant (tr/min.) : 2025.
- 3.20.3 Position de la sortie d'échappement :
 - a) côté gauche dans l'empattement,
 - b) centrale dans l'empattement,
 - c) verticale arrière cabine à droite.

- 3.21 Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption : sur la plaque constructeur.

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT.

- 4.1 Type de boîte de vitesses : boîtes mécaniques à 5 ou 6 combinaisons de marche avant et 1 de marche arrière.
- 4.1.1 Emplacement du levier de commande : au plancher.
- 4.2 Type d'embrayage : monodisque à sec.
- 4.2.1 Mode de commande : à pédale et commande hydraulique.
- 4.3 Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par arbre à cardans avec relais.
- 4.4 Démultiplication de la transmission.
- 4.4.1 Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence : 215/75R17.5 (2.339 m).
- 4.4.2 Démultiplication et vitesses à 1000 tr/min.

Boîtes de vitesses numéro 1 :

Combinaison des vitesses	Rapport de la boîte	Rapport du pont	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr/min.
1	1/6.34	1/3.31	1/20.99	6.6
2	1/3.64		1/12.05	11.6
3	1/2.31		1/ 7.65	18.3
4	1/1.48		1/ 4.90	28.6
5	1/1.00		1/ 3.31	42.3
AR	1/5.46		1/18.07	7.7

Boîtes de vitesses numéro 2 :

Combinaison des vitesses	Rapport de la boîte	Rapport du pont	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr/min.
1	1/6.34	1/4.30	1/27.26	5.1
2	1/3.64		1/15.65	8.9
3	1/2.31		1/ 9.93	14.1
4	1/1.48		1/ 6.36	22.0
5	1/1.00		1/ 4.30	32.6
6	1/0.78		1/ 3.35	41.8
AR	1/5.46	1/23.48	5.9	

- 4.5 Vitesses maximales au régime de régulation à vide (km/h).

Avec couples de ponts	Boîte de vitesses numéro 1			
	Avec pneumatiques			
	8.5R17.5 (2.444)	205/75R17.5 (2.293)	225/75R16 (2.266)	215/75R17.5 (2.339)
1/3.31	/	125.7	124.2	128.2
1/3.58	123.9	116.2	114.8	118.5
1/3.91	113.4	/	105.1	108.5
1/4.30	103.1	96.7	95.6	98.7
1/4.56	97.2	/	/	93.0
1/5.13	86.4	/	80.1	82.7

Avec couples de ponts	Boîte de vitesses numéro 2			
	Avec pneumatiques			
	8.5R17.5 (2.444)	205/75R17.5 (2.293)	225/75R16 (2.266)	215/75R17.5 (2.339)
1/4.30	/	124.0	122.6	126.5
1/4.56	124.7	117.0	115.6	119.3
1/5.13	110.8	104.0	102.7	106.0
1/5.57	102.1	95.7	94.6	97.7

- 4.6 Indicateur de vitesse : oui.
- 4.7 Compteur kilométrique : oui.
- 4.8 Chronotachygraphe : oui.
- 4.9 Limiteur de vitesses : non.

5. SUSPENSION.

- Suspension à lames sur essieu 1 et 2 (versions 27-31-33-36-41-44-48) :**
- 5.1 Avant (essieu 1) : essieu rigide - ressorts à lames. Amortisseurs télescopiques du type hydraulique - barre stabilisatrice.
- 5.2 Arrière (essieu 2) : essieu rigide - ressorts à lames. Amortisseurs télescopiques du type hydraulique - barre stabilisatrice.
- 5.2.1 Suspension essieu moteur : ni pneumatique ni équivalente à une suspension pneumatique au sens de l'annexe II de la directive 96/53 CEE.

- Suspension mécanique sur l'essieu 1 et pneumatique sur l'essieu 2 (versions 31-33-36-41-44-48) :**
- 5.1 Avant (essieu 1) : essieu rigide - ressorts à lames. Amortisseurs télescopiques du type hydraulique - barre stabilisatrice.
- 5.2 Arrière (essieu 2) : essieu rigide - 2 soufflets pneumatiques. Amortisseurs télescopiques du type hydraulique - barre stabilisatrice.
- 5.2.1 Suspension essieu moteur : pneumatique au sens de l'annexe II de la directive 96/53 CEE.

6. DIRECTION.

- 6.1 Type de direction : hydraulique à recirculation de billes.
- 6.2 Diamètre de braquage hors-tout (m) : version

27 =	11.1
31 =	12.4
33 =	13.0
36 =	14.1
41 =	15.6
44 =	16.5
48 =	17.5

7. FREINAGE.

- 7.1 Frein de service : hydropneumatique à double circuit agissant respectivement sur les roues avant et arrière (type I-I).
- 7.2 Répartiteur de freinage : non, géré électroniquement, agissant sur les roues arrière.
- 7.2.1 Dispositif antibloqueur des roues : oui (catégorie 1), 1 capteur par roue.
- 7.3 Frein de secours : constitué par l'indépendance des circuits du frein de service.
- 7.4 Frein de stationnement : sur les roues arrière à commande manuelle.
- 7.5 Mode de transmission des efforts aux roues.
- 7.5.1 Frein de service : hydraulique.
- 7.5.2 Frein de secours : hydraulique.
- 7.5.3 Frein de stationnement : pneumatique (cylindre à ressort).
- 7.6 Assistance des freins.
- 7.6.1 Frein de service : oui.
- 7.6.2 Frein de secours : oui.
- 7.6.3 Frein de stationnement : non.
- 7.7 Réservoir de fluide ou d'énergie : 2 ou 3 réservoirs d'air comprimé.
 - 1 de 15 l pour circuit avant,
 - 1 de 15 l pour circuit arrière,
 - 1 de 15 l pour suspension AR (option).
- 7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances :
 - a) voyants lumineux de couleur rouge sur la planche de bord,
 - b) voyants lumineux de couleur rouge sur la planche de bord pour dispositif antibloqueur.
- 7.7.2 Paramètre mesuré pour l'alarme :
 - a) chute de pression et niveau d'huile,
 - b) défaillance de l'antibloqueur.
- 7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : bouton-poussoir sur la planche de bord.
- 7.8 Type de freins.
- 7.8.1 Frein de service.
 - 7.8.1.1 Sur l'essieu 1 : à disques.
 - 7.8.1.2 Sur l'essieu 2 : à disques.
- 7.8.2 Frein de secours : à disques.
- 7.8.3 Frein de stationnement : à disques.
- 7.9 Ralentisseur.
- 7.9.1 Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai du type II : non concerné.
- 7.9.2 Dispositif ralentisseur additionnel : en option.
- 7.9.2.1 Avec bénéfice de poids prévu au nota du chapitre 2 : oui.
- 7.9.2.2 Sans bénéfice de poids : frein sur échappement (de série).
- 7.9.3 Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai du type II bis : non concerné.
- 7.10 Circuit de freinage de la remorque : non.

8. CARROSSERIE.

- 8.1 Carrosserie : châssis nu, châssis-cabine.
- 8.1.1 Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes : néant.
- 8.2 Matériaux constituant la carrosserie : cabine entièrement métallique.
- 8.2.1 Toit ouvrant : oui sur demande, métallique, à commande manuelle ou électrique.
- 8.3 Nombre de places assises : 1-2-3 pour châssis-cabine.
- 8.4 Sièges.
- 8.4.1 A l'avant : réglables pour conducteur. Réglable ou fixe pour passager ou banquette fixe 2 places.
- 8.5 Nombre de portes.
- 8.5.1 Latérales : 2.
- 8.5.3 Fermetures : de sécurité à deux positions.
- 8.6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres : vitres de portes descendantes à commande manuelle ou électrique sur demande.
- 8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages.
- 8.7.1 Pare-brise : verre feuilleté.
- 8.7.2 Vitres latérales : verre trempé.
- 8.7.3 Lunette arrière : verre trempé.
- 8.8 Equipements des places assises en ceintures de sécurité.
- 8.8.1 Places avant : oui, 2 ceintures latérales 3 points avec enrouleur, 1 ceinture centrale 2 ou 3 points avec ou sans enrouleur.
- 8.9 Dispositif de protection latéral : à installer lors du carrossage. La fixation et la position devront être constatées après carrossage.
- 8.10 Dispositif de protection arrière contre l'encastrement : oui, la fixation et la position du dispositif devront être constatées après carrossage.
- 8.11 Système antiprojection : sans objet.